



COMMUNE DE TRILPORT

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES du département de Seine et Marne

Legende

ZONE A : Zone de grand écoulement des crues

ZONE B : Zone d'Expansion des Crues

Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique. Pour obtenir le NGF normal, rajouter 41cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/5000

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DECEMBRE 1996 par le Cabinet Jean-Mary GUERPAUD Géomètre Expert D.P.L.G. - 19 Rue Beaumont 77100 MEAUX - Tél : 64.34.08.28

Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions

NGF Normal		
	Points Kilométriques	1965
Limite de Commune Amont	125,020	49,57
	125,500	49,51
	126,000	49,44
	126,500	49,38
	126,664	49,36
Pont S.N.C.F.	126,664	49,36
Pont Routier	126,950	49,32
Limite de Commune Aval	127,000	49,31
	127,500	49,25
	128,000	49,18
	128,110	49,17

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

